



Procès-verbal de l'assemblée des membres de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme (RLBO) du 28 juin 2022, Le Cap Berne, de 17h15 à 18h00

Président : Adrian Dätwyler, président
Membres du Comité présents : Anita Herren, Dr méd Markus Gerber (Vize-Präsident), Franz Stämpfli, Sandrine Anliker, Conny Gerber, Helène Tenisch, Dr méd Ferdinand Krappel
Excusés : Karin Thomet, Prof Dr méd Burkhard Möller
Procès-verbal : Anouk Grossmann (employée RLBO)

Ordre du jour :

1. Bienvenue et communication
2. Procès-verbal de l'assemblée des membres 2021 tenue par écrit
3. Rapport annuel et comptes annuels 2021, Décharge accordée au comité
4. Budget 2022
5. Elections et départ des membres du Comité
6. Informations du secrétariat
7. Divers

1. Bienvenue et communication

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée des membres 2022. Il excuse Karin Thomet et Prof Dr méd Burkhard Möller membres du Comité (absence pour cause de vacances).

2. Procès-verbal de l'assemblée des membres 2021 tenue par écrit

En juillet 2021, le procès-verbal a été envoyé à tous les membres. Le document est également disponible sur place. Aucune modification n'est apportée au procès-verbal.

➔ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée des membres et sa rédactrice chaleureusement remerciée.

3. Rapport annuel et comptes annuels 2021 et décharge accordée au Comité

Le président explique les comptes annuels. Le rapport annuel et un résumé des comptes annuels a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée des membres. Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision sont disponibles sur place et peuvent également être téléchargés sur le site Internet de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme. Les pertes annuelles sont de l'ordre de CHF 26'965 (un déficit de CHF 148'950 avait été budgétisé). Raisons pour la différence :

- En 2021 nous avons eu moins de membres = rentrées en régression de CHF 8'000
- Les recettes des cours n'ont été que de l'ordre de 58 %.- ceci en raison du long Lockdown dû au Corona virus. Une diminution des frais de salaires des responsables de cours et de la location de lieux sont également à noter en 2021.
- Les investissements ont apporté un rendement de CHF 41'000
- Suite à une augmentation des prestations fournies en 2020, un paiement additionnel de CHF 82'000 a résulté du contrat de prestation avec l'OFAS.
- Nous avons reçu un legs d'environ CHF 55'000.

➔ Les comptes annuels et le rapport annuel 2021 sont adoptés à l'unanimité. La décharge est accordée au Comité.

4. Budget 2022

Le budget 2022 a été envoyé avec invitation à l'assemblée des membres. Le président présente le budget 2022. Un déficit d'environ CHF. 29'450. Cette année encore, les recettes et les dépenses ne sont pas budgétisées, car ces positions ne sont pas prévisibles. Le Comité propose à l'assemblée des membres d'adopter le budget 2022.

- L'assemblée des membres prend connaissance du budget 2022 et celui-ci est approuvé à l'unanimité avec une abstension.

5. Elections et départ des membres du Comité

Départ :

Madame Cornelia Gerber, personne concernée a été assesseur au Comité de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme de 2017 à 2022. Madame Gerber est remerciée pour son engagement par tous les membres avec de grands applaudissements. Elle reçoit un beau bouquet de fleurs et un petit cadeau d'adieu.

Réélections :

Les membres suivants du Comité se représentent pour un mandat de quatre ans :

- Madame Karin Thomet, experte fédérale diplômée banque et finances, comptable depuis 2018
- M. Franz Stämpfli, avocat et notaire, assesseur depuis 1998

- Madame Thomet et M. Stämpfli sont réélus avec acclamation.

Elections :

Le Comité se réjouit de proposer deux personnes du haut-valais, afin d'assurer la représentation du Haut-Valais au sein du Comité :

- Madame Helène Tenisch, masseuse médicale diplômée, femme engagée pour sa famille et dans les associations Glis /Haut-Valais
- Dr méd Ferdinand Krappel de Brig, médecin chef du département d'orthopédie du centre hospitalier de Brig

- Madame Tenisch et M. Krappel sont élus au Comité par acclamation.

6. Informations du secrétariat

La directrice informe sur diverses activités de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme qui auront lieu au second semestre 2022. Les informations concernant ces activités seront envoyées aux membres en août 2022.

En 2022 et 2023, la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme va introduire un système interne de contrôle. De plus, elle devra également se mettre en conformité avec la loi sur la protection des données d'ici à la mi-2023. Enfin, dans les cours d'activités physique et les formations pour les patients, les effets pour les participants seront mesurés.

7. Divers


Le président M. Dätwyler remercie tous les participants pour leur intérêt et leur présence. Il cloôt l'assemblée et invite tout le monde à un „Apéro Riche“ et à écouter la conférence publique.

Berne, le 5 juillet 2022

Pour le procès-verbal :



Anouk Grossmann
finances



Adrian Dätwyler
président de la Ligue bernoise et haut-valaisanne
contre le rhumatisme